

CONTRAT DE COURS PARTICULIERS / PRIVÉS

Coach : Sébastien GREGOIRE

Lieu : [Salle / Domicile — à préciser]

Discipline(s) : Krav-Maga / Balintawak (self-défense)

Licence (facultative) : 33 € pour l'assurance

1. Informations générales

- **Saison :** du 1er septembre au 31 août
 - Les cours particuliers sont pour **1 à 2 personnes** maximum.
 - **Rappel :** Tarifs valables pour 1 à 2 personnes. À partir de 3 personnes : tarif doublé ou décompte de 2 cours.
-

2. Tarifs

Pour 1 heure :

- Essai : 40 €
- Découverte (3 cours) : 115 €
- Équilibre (7 cours) : 260 €
- Zen (12 cours + 1 offert) : 480 €

Pour 1h30 :

- Essai : 60 €
- Découverte (3 cours) : 175 €
- Équilibre (7 cours) : 395 €
- Zen (12 cours + 1 offert) : 720 €

- Paiement possible en espèces, chèque ou carte bancaire via **HelloAsso**.

- Réductions : -5 % pour les enfants de 7 à 12 ans.

- Réductions appliquées uniquement si le montant total du forfait ou des cours est réglé dès le départ.

3. Dates des cours

Date Heure Lieu Durée Signatures

Date Heure Lieu Durée Signatures

Autre :

4. Réservation et objectifs

- Les dates de cours sont fixées d'un commun accord et inscrites dans ce contrat.
 - Les objectifs peuvent être définis au début du forfait (perte de poids, remise en forme, préparation compétition...).
-

5. Règlement intérieur

- Aucun remboursement ne sera effectué.
 - Toute séance non annulée au moins 24h à l'avance est due.
 - Si des cours restent à la fin de la saison, ils peuvent être reportés sur la saison suivante (1^{er} septembre – 31 août).
-

6. Assurance

Il est recommandé au client de souscrire une assurance responsabilité civile couvrant l'activité des cours particuliers, notamment en cas de dommages corporels, matériels ou immatériels. En l'absence d'une telle assurance, le client assume seul les risques liés à cette absence de couverture et décharge l'enseignant de toute responsabilité au-delà de ses obligations légales et contractuelles.

7. Responsabilité

L'enseignant s'engage à dispenser les cours avec sérieux et compétence. Toutefois, la responsabilité de l'enseignant ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée.

Fait en deux exemplaires

Date :

Signature coach :

Signature client :
